

GURS: Souvenez-vous

Bulletin de liaison et d'information.

N° 4

1939 - AMICALE DU CAMP DE GURS - 1944

NOVEMBRE 1981

Prix 3 Frs

REVUE TRIMESTRIELLE

14 RUE MARECHAL JOFFRE - 64000 PAU

La nécessaire vigilance active

Comme toutes les victimes du nazisme et de la guerre, les anciens de Gurs et leurs familles sont particulièrement sensibilisés à ce qui se manifeste à travers le monde.

Les manifestations du néo-nazisme, les crimes qu'ils commettent, tel l'attentat d'ANVERS, une année après celui de la Rue COPERNIC.

Comment ne pas s'inquiéter aussi de la course aux armements, de l'extention des armes de destruction massive. La menace qui pèse sur l'Europe.

C'est pourquoi il est important de saisir l'expression de la conscience des populations qui se lèvent en exigeant le chatiment des criminels racistes.

De même la puissance des manifestations à travers le monde, notamment en Europe pour la Paix, pour le désarmement.

Par centaines de milliers en majorité de jeunes, en Allemagne, en France, en Italie, en Angleterre, en Belgique, aux Etats-Unis, en Hongrie, c'est la plus large Union agissante dans l'objectif d'imposer la vie par la Paix.

Nous sommes partie prenante de ce combat, nous avons vécu une période où guerre et fascisme étaient inséparable.

Invité par nos amis de MANNHEIM à l'occasion du 40e anniversaire de l'arrivée des Juifs de Bâde Palatinat au camp de Gurs, au cours de ces journées passées en commun j'ai pu apprécier combien se liait chez nos amis le combat pour le souvenir, pour écarter à jamais le racisme et l'antisémitisme avec le combat pour la paix et l'amitié.

C'est dans cette voie que notre amicale poursuit son activité, qu'elle prépare son 2e Congrès en Juin 1982, fidèle aux engagements pris à Gurs en Juin 1980

L. BERODY
Président de l'Amicale

Bientôt un musée à Gurs

Le Conseil Municipal de Préchacq-Josbaig a décidé, lors de sa séance du 9 Juillet 1981 de céder une partie du terrain de l'ancien camp de GURS à l'association des Amis du Musée du camp de Gurs (siège social : MJC du Haut Bearn, av de IV Septembre 64400 Oloron Ste Marie). Ce geste du Conseil Municipal de Préchacq-Josbaig représente la première étape de la construction d'un musée du camp de Gurs. Ce musée sera un lieu de recueillement et de souvenir.

.../...

Gurs doit devenir le symbole de tous les camps où furent internés tous les Français et étrangers "indésirables" entre 1939 et 1944.

Tous les dons financiers, tous les envois de documents concernant Gurs et les autres camps de l'ancienne zone non-occupée seront les bienvenus.

(Association des Amis du Musée du Camp de Gurs, Compte Bancaire N° 50 0 82 X CREDIT LYONNAIS, 64400 OLORON STE MARIE).

LE DR E. NEU AU BUREAU DES AMIS DU MUSEE

Le Dr E. NEU Président de la solidarité aux réfugiés Juifs, membre de l'Amicale du Camp de Gurs est devenu membre du Bureau de l'Association des amis du Musée de Gurs. Il apporte tout son dévouement au côté de Mr TRICOCHÉ et des autres membres pour que se réalise le souhait des anciens de Gurs,

UNE STELE AU CIMETIERE DE GURS A LA MEMOIRE DES COMBATTANTS REPUBLICAINS ESPAGNOLS ET DES BRIGADISTES MORTS AU CAMP DE GURS.

Le Président avec le précieux concours de notre ami OSKAR ALTHAUSEN, a reçu l'accord des autorités de MANNHEIM pour la réalisation d'une stèle au cimetière. Cette stèle sera élevée à l'emplacement du cimetière où reposent nos camarades.

Nous appelons au soutien financier pour la réalisation rapide de la stèle dans l'objectif de son inauguration en 1982. Adresser les fonds à l'Amicale en précisant pour la réalisation de la stèle".

VERS LE 2E CONGRES DE L'AMICALE

Le 1er Octobre à Paris et le 28 à Pau la direction de l'Amicale a notamment discuté de la préparation du 2e Congrès de l'Amicale fixé au 26 Juin 1982 suivi d'un rassemblement à Gurs le 27 Juin 1982.

Nous ambitionnons une large participation à ce Congrès avec de nombreux délégués venant des pays où des anciens de Gurs vivent, incluant des amis soutenant l'activité et les objectifs de l'amicale.

Nous reviendrons sur le déroulement du Congrès et des manifestations envisagées à cette occasion.

Retenez ces dates 26 et 27 JUIN nouvelle étape dans la vie de l'amicale.

DIRECTEUR DE PUBLICATION LEON BERODY

Imprimé par nos soins à ANGOULEME

LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS FAVORABLE

A "GURS SOUVENEZ - VOUS "

Monsieur le Président,

C'est bien volontiers que je donne un avis tout à fait favorable à la publication de votre bulletin : "GURS SOUVENEZ VOUS", que j'ai lu avec attention.

Cette revue correspond bien à l'esprit de camaraderie et de solidarité du monde combattant.

Avec mes félicitations, croyez, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

JEAN LAURAIN. //

LE 8 MAI FETE LEGALE

Toutes les victimes du nazisme éprouvent une grande satisfaction que le 8 Mai soit enfin une fête légale, fériée et chômée.

La célébration du 8 Mai 1945 journée marquant la victoire sur le nazisme fera que ceux qui vécurent cette période et les jeunes générations seront ensemble dans la nécessaire vigilance contre toute manifestation du racisme et de l'antisémitisme dans la nécessaire action pour la liberté et la Paix.

UN RASSEMBLEMENT SOUS LE SIGNE DE SOUVENIRS OPPRESSANTS

Du 15 au 18 Juin s'est tenu à JERUSALEM le "Rassemblement mondial des survivants Juifs de l'Holocauste".

L'idée d'organiser un rassemblement mondial est née à Auschwitz au cours de l'hiver 1943/44. Ernest MICHEL est le fils d'une vieille famille juive d'Allemagne qui fut déportée en Octobre 1940 de Mannheim à Gurs et deux ans plus tard à Auschwitz.

37 ans plus tard des milliers de survivants venant de 27 pays, tous marqués par des destins bouleversants, se sont rassemblés à Jérusalem.

Libres mais non libérés de leurs souvenirs et d'un sentiment de culpabilité d'avoir survécu. Ils ont survécu parce que le hasard en a décidé ainsi. Ceux qui sont nés ensuite se demandent d'où ils ont tirés la force de pouvoir

commencer une nouvelle vie.

La première journée au mémorial des victimes de l'Holocauste sur le Mont HERZL à l'Ouest de Jérusalem, chaque participant déposa une fleur dans la crypte du souvenir; où, dans une pénombre permanente, les noms des 22 plus grands camps de concentration et d'extermination sont inscrits dans le sol. Auschwitz, Bergen-Belsen Buchenwald, Maidanek, Sobibor....

Au dehors se tenaient des survivants, tenant dans leurs mains des pierres portant les noms des membres de leurs familles assassinées; "nous avons survécu afin d'être pour les générations à venir, les témoins de notre histoire", voilà ce qu'expliquent ces témoins de l'Holocauste dont la réalité déjà commence à être niée aujourd'hui par les néo-nazis.

Le 2e jour les participants se sont rendus dans les Kibboutzim fondés par les survivants.

Le 3e jour du rassemblement a été consacré à la "deuxième génération". Environ un millier de descendants de survivants de l'Holocauste sont venus aussi à Jérusalem pour parler de la difficulté d'être l'enfant de survivants.

"Se souvenir et ne jamais oublier", c'est sous cette devise que fut inauguré le 18 Juin à Roglit, à 25 Kms au sud de Jérusalem, un monument élevé par l'association des fils et filles des déportés juifs de France, à la mémoire des 80 000 victimes Juives en France.

E. MICHEL à la cérémonie de clôture déclara "Aujourd'hui le temps est venu de livrer nos témoignages authentiques aux générations futures avant qu'il soit trop tard".

Notre amie BARBARA VORMEIER a participé à ce rassemblement et ces notes sont extraites d'un article publié par "La Solidarité"

LE VICE - PRESIDENT OSKAR ALTHAUSEN ET UNE DELEGATION
DE MANNHEIM EN PELERINAGE POUR LE 40 E ANNIVERSAIRE
DE L'INTERNEMENT DES JUIFS DE BADE PALATINAT A GURS

Accompagné d'une quarantaine de personnes de toutes croyances et opinions OSKAR ALTHAUSEN a voulu donner à ce pèlerinage du 40e anniversaire un caractère de vigilance antifasciste et anti raciste véritable message de fraternité et de Paix.

C'est à Oradour / Glane cité martyre où l'horreur du nazisme, s'exprima par le massacre de centaines d'enfants, de femmes et de vieillards, que commença le pèlerinage.

Cérémonies à Nexon et autres lieux d'internements qui furent souvent l'anti-chambre des camps d'extermination.

Le 27 Octobre ce fut la cérémonie au Cimetière de Gurs. Cérémonie pleine de souvenirs et d'émotions. De nombreuses personnalités participèrent à l'hommage rendu aux victimes du fascisme.

Messieurs les Maires de PRECHACQ JOSBERG, de GURS et de NOVARREUX.

Mr BERODY, Mr et Mme LOPEZ représentaient l'amicale du camp de Gurs.

PLUS JAMAIS COPERNIC

Le 1er Octobre s'est déroulée à Paris une marche silencieuse pour le 1er anniversaire de l'attentat perpétré contre la synagogue de la rue Copernic.

Une foule nombreuse a participé à cette manifestation.

Le Président BERODY y a représenté l'Amicale.

Le 3 Octobre une grande cérémonie a eu lieu à la synagogue de la rue Copernic.

La vigilance et l'action contre le néo-nazisme reste une nécessité. Quelques jours après ces cérémonies à Paris, c'était l'attentat contre une synagogue à ANVERS.

Cela confirme l'exigence de sanctionner les tenants des campagnes racistes et anti-sémites.

UN DECRET AMELIORE LE DROIT A PENSION DES INTERNES

Dans notre précédent Bulletin, nous disions que sous certaines conditions les internés pouvaient prétendre à pension d'invalidité pour les maladies dont ils pouvaient faire la preuve qu'elles avaient été contractées durant leur internement, sauf l'asthénie bénéficiant de la présomption d'origine sans condition de délai.

Depuis, un décret du 6 avril 1981 est venu apporter quelques améliorations à cette situation :

Dorénavant, sont imputables sans condition de délai :

- 1.- la "colite vraie présentant des signes bactériologiques ou coprologiques ou radiologiques ou endoscopiques" (taux d'invalidité de 20 à 70 %)
- 2.- "tout ulcère gastrique ou duodéal y compris ses séquelles" (taux d'invalidité de 30 à 65 %)
- 3.- "les rhumatismes vertébraux (spondylarthrite, arthrose et hyperostose) confirmés radiologiquement" (taux d'invalidité de 15 à 40 %)
- 4.- certaines affections gynécologiques chez les anciennes internées.

REVALORISATION DES "PETITES PENSIONS"

La loi de Finances pour 1981 a légèrement amélioré les pensions d'invalidité des anciens combattants et victimes de guerre par augmentation du nombre de points d'indice pour les taux d'invalidité de 10 à 80 %.

Nous publions ci-dessous un tableau indiquant pour chaque taux d'invalidité le nombre de points d'indice correspondant.

La valeur du point d'indice a été portée à 41,55 F à compter du 1^{er} octobre à la suite de la première mesure de rattrapage de 5 % sur le rapport constant et de l'augmentation des traitements de fonctionnaires intervenue les 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.

"Pour calculer le montant de la pension de guerre, il suffit de multiplier le nombre de points d'indice correspondant au taux d'invalidité par la valeur du point. Exemple : une pension d'invalidité de 10 % égale 44 points indiciaires ; lesquels multipliés par la valeur du point à 41,55 F donnent une pension d'un montant annuel de :
41,55 F x 44 = 1828,20 F (arrondis à 1 832 F pour la rendre divisible par 4 pour les échéances trimestrielles".

PENSIONS DE 10 à 80 %	Nombre de points
10	44
15	66
20	88
25	110
30	143
35	167
40	190
45	214
50	238
55	262
60	286
65	310
70	334
75	358
80	382

LES INTERNES ET LA RETRAITE PROFESSIONNELLE

1.- Une loi du 12 juillet 1977 a ouvert aux internés et déportés le droit à la pension d'invalidité de la Sécurité Sociale, dès l'âge de 55 ans.

Conditions à remplir :

- . être titulaire de la carte d'interné résistant ou d'interné politique délivrée par le ministère des A.C.V.G. (voir dans notre précédent bulletin qui a droit à cette carte) ;
- . être titulaire d'une pension de guerre au taux de 60 % minimum ;
- . être âgé de 55 ans au moins et 60 ans au plus ;
- . cesser toute activité professionnelle.

Avantages :

- . le montant de la pension d'invalidité de la Sécurité Sociale est égale au taux maximum de la pension de retraite quel que soit le nombre de trimestres de cotisation ;
- . à l'âge de 60 ans, la pension d'invalidité est remplacée automatiquement par la pension vieillesse ;
- . la pension vieillesse ne peut pas être inférieure au montant de la pension d'invalidité, c'est dire que les internés qui n'atteindraient pas les 150 trimestres à l'âge de 60 ans ont intérêt à réclamer l'invalidité avant cette date.

2.- Inaptitude au travail

Les titulaires de la carte d'interné (voir ci-dessus) qui ont entre 60 et 65 ans, sur simple présentation de leur carte, ont droit à l'inaptitude au travail qui leur permet de bénéficier de la pension de retraite dans les mêmes conditions qu'à partir de l'âge de 65 ans, c'est-à-dire sans abattement.